



Société Chimique de France

Division Chimie Industrielle

PRIX DE THESE DCI 2022

La Division de Chimie Industrielle de la SCF attribue un prix de thèse à un jeune docteur ayant accompli un travail remarquable en collaboration avec une entreprise industrielle en chimie.

Règlement

Montant du prix : 1000€, ainsi qu'une inscription gratuite au prochain congrès de la DCI (French Industrial Chemistry Symposium)

Public visé : tout membre de la SCF au moment du dépôt du dossier ayant soutenu en 2021 une thèse réalisée en collaboration avec une entreprise industrielle en chimie

Dossier de candidature :

- CV (1 page maximum)
- Résumé des travaux réalisés (2 pages maximum)
- Liste de publications, présentations, brevets, etc.
- Lettre de recommandation du directeur de thèse (co-directeur ou co-encadrant)
- Lettre de recommandation d'un responsable de l'entreprise ayant soutenu ou participé aux travaux

Les dossiers sont à adresser avant le 15 mars 2022 (minuit) au président de la DCI : scf.chimie.industrielle@gmail.com

Le jury, constitué des membres du bureau de la DCI, pré-sélectionnera 5 candidats, au maximum, qui seront invités à présenter leurs travaux lors d'un webinaire prévu le 24 mai 2022 au matin. Le nom du lauréat du prix sera communiqué courant juin.

La chimie : notre vie, notre avenir

SIÈGE SOCIAL : 250 rue Saint-Jacques / F-75005 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 60 (61 Fax)
DIRECTION GÉNÉRALE : 28, rue St Dominique / F-75007 Paris / Tél. : +33 (0)140 46 71 62 (63 Fax)

scf@societechimiquedefrance.fr / www.societechimiquedefrance.fr

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique – n° SIRET 329 714 216 000 10 code APE 9499Z